

Chalette



Chalette
sur-Loing

Place Commune



**Coût de l'énergie :
les services publics
en danger !**

Services publics en danger !

ÉLECTRICITÉ : + 276 %
ASSURANCE BÂTIMENTS : + 50 %
TRANSPORTS SCOLAIRES : + 15 %
PAPIER : + 70 % **HUILE DE COLZA : + 150 %**
FARINE : + 67 % **BEURRE : + 113 %** **PÂTES : + 42 %**

Notre commune, comme les familles chalettoises, est frappée de plein fouet par des hausses vertigineuses des produits nécessaires au fonctionnement quotidien de nos services publics.

Pour l'exercice budgétaire en cours, ce sont 700 000 € qu'il faut trouver avant la fin de l'année. Combien pour boucler le projet du budget 2023 de la commune ?

Je refuse de choisir entre payer les factures de gaz et d'électricité et celles de transport scolaire pour permettre à nos enfants d'aller à la piscine et à la médiathèque.

Non à ces choix imposés !

Je refuse de choisir entre payer les factures de gaz et d'électricité et celles du restaurant scolaire, des fournitures scolaires, ou d'entretien des bâtiments.

Pourtant, nous sommes au pied du mur et cette situation va peser lourdement, également, sur les dépenses d'investissements.

Devrons-nous retarder encore la construction du nouveau gymnase Paul-Éluard, décaler encore le plan pluriannuel d'investissement dans nos routes et trottoirs ?

Au risque d'un ralentissement massif de l'activité économique dans notre pays, l'investissement des collectivités locales représentant 75 % de l'investissement civil en France.

Je refuse de faire payer deux fois aux contribuables et usagers chalettois les conséquences d'une crise dont ils ne sont pas responsables.

Je refuse d'augmenter la taxe foncière sur les propriétés bâties qui ne touche que les propriétaires.

Élus, agents et usagers : tous mobilisés !

L'heure est donc à la mobilisation pour défendre nos collectivités, leurs ressources et le pouvoir d'achat des familles.

Je me félicite du succès de la mobilisation du 19 octobre 2022 devant la sous-préfecture avec le soutien des élus et maires de l'Agglomération, des agents de la collectivité, des associations et des citoyens.

Pour l'instant les réponses de l'État ne sont pas à la hauteur des enjeux.

Je soumettrai dans quelques jours au Conseil municipal, auquel je vous invite à participer, une motion pour la défense du Service public.

Dans l'immédiat, il faut continuer à porter haut et fort les revendications portées par l'Association des maires de France et des six autres associations d'élus locaux :

- pour la création d'un bouclier tarifaire pour TOUTES les collectivités locales,
- pour l'augmentation de la Dotation globale de fonctionnement afin de faire face à l'explosion de nos dépenses quotidiennes de fonctionnement.

Je compte sur vous pour défendre Chalette et ses Services publics si utiles à notre vie quotidienne.

Franck Demaumont
maire de Chalette-sur-Loing

Actualité	3
• Un forum des métiers de la petite enfance	
• Mois sans tabac : testez votre souffle avec le CMS !	
• Sortie à Fort-Mahon-Plage	
Dossier : énergie trop chère	4-5
La ville en pratique	6
• Cimetières, mode d'emploi	
Loisirs	7
• Murder party à la médiathèque	
Vie associative	8
• Du 19 au 25 novembre : semaine contre les violences faites aux femmes	
Octobre en images	9
Enfance	10
• Semaine du goût : tout miel !	
• Semaine des droits de l'enfant	
Sports	11
• Centre aquatique : inauguration portes ouvertes et nouvelles activités	
Culture	12
• Ausgang : concert le 16 décembre au Hangar	
• Une boum hip-hop le 10 décembre au Hangar	
Coups de cœur de la médiathèque	13
Libre expression	14
Si Chalette m'était contée	15
• L'instruction à Chalette de la Restauration à Louis-Philippe	
À l'affiche	16



Chalette Place Commune

Magazine réalisé par le Service communication de la Ville de Chalette-sur-Loing
 CS 10047
 45125 Chalette-sur-Loing cedex
 contact.communication@ville-chalette.fr
 Directeur de la publication : F. Demaumont
 Rédaction : L. Gérard, P. Avezard
 Correctrice : Nicole Bedez
 Graphiste : P. Weber
 Impression :
 Imprimerie Leloup
 Villemandeur



Suivez-nous sur les réseaux sociaux !

Un forum des métiers de la petite enfance



Le mardi 18 octobre se tenait le forum consacré aux métiers de l'accueil individuel de la petite enfance : assistant-e maternel-le et garde à domicile. Cet événement a réuni les principaux acteurs du secteur qui ont répondu à tous les doutes et interrogations des candidat-e-s mais aussi les ont guidés dans leur besoin d'insertion ou de réinsertion professionnelle. Ce fut l'occasion de rencontrer les Relais petite enfance (RPE) du Montargois, Mission locale, Agafor, Pôle emploi, Formasanté, CAF¹ et PMI². Au forum, le principal problème relevé concerne l'offre toujours moins étoffée face à une demande qui explose. Dina Jonata, responsable du Relais petite enfance, dénonce une baisse des effec-

tifs d'assistantes maternelles d'environ 30 à 40 % depuis 2015 sur le territoire chalettois : « Il est essentiel de mettre en relation les professionnelles et les familles, notamment à travers des listings qui recensent toutes les assistantes maternelles agréées ». Alors, parents ou professionnels en recherche de formation et d'emploi dans la petite enfance, le Relais petite enfance de Chalette vous accueille et vous renseigne à l'Espace Paul-Marlin, 3 rue Marceau à Chalette, par téléphone au 02.18.12.01.95 ou par mail à dina.jonata@ville-chalette.fr

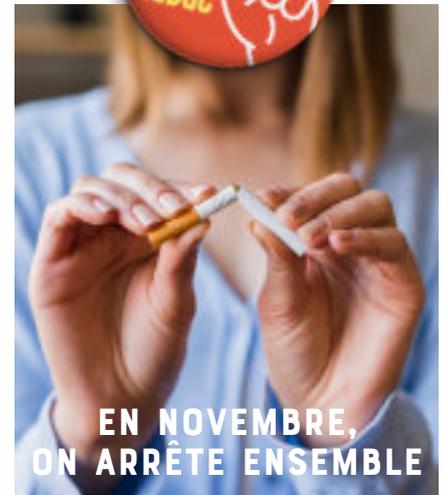
1. Caisse d'allocations familiales.

2. Protection maternelle et infantile.

Mois sans tabac : testez votre souffle avec le CMS !

En 2019, un Français sur quatre fume quotidiennement et plus de 80 % des fumeurs ont moins de 55 ans. Vous ou vos proches êtes concernés par le tabagisme ? Le mois de novembre est là, c'est le moment d'arrêter ! Comme vous le savez déjà, 80 % des personnes décédées d'un cancer du poumon, première cause de mortalité par cancer en France, étaient fumeuses. Mais pas de panique ! nous sommes là pour vous aider. À l'occasion du **Mois sans tabac**, le **Centre municipal de santé** met en place un dépistage sous la forme d'un test de votre souffle. Sylvie, l'infirmière Asalée, vous accueille tous les

vendredis de ce mois de novembre de 10h à midi à l'antenne de Vésines, 13 rue Gustave-Nourry. Vous êtes concerné par la tabagisme passif ? N'hésitez pas à vous y rendre également. Le fait que votre partenaire soit fumeur augmente de 30 % le risque que vous développiez vous-même un cancer du poumon. D'autres pathologies comme la bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO), maladie respiratoire chronique, sont elles aussi très largement dues au tabagisme. Alors, prêts à reprendre votre souffle à plein poumons ? On compte sur vous !
Tél. : 02 18 12 80 15



Sortie à Fort-Mahon-Plage



Les seniors dépendants de la résidence Jacques-Duclos, à Vésines, ont été emmenés par Daniel Baray, élu délégué aux travaux, qui conduisait le minibus, et Else Delta, coordinatrice et animatrice du SEMURPA, pendant trois jours en baie de Somme et en baie d'Authie. Balades, sortie au marché, excursion en calèche, observation des colonies de phoques, dîner au Casino de Berck : nos seniors ont été bien occupés... et ravis !

Explosion du prix de l'énergie : les services publics sommés de s'adapter

Mercredi 19 octobre, Franck Demaumont, maire de Chalette, avait appelé au rassemblement des élus et autres maires ainsi que des agents municipaux et des citoyens devant la sous-préfecture de Montargis, pour dénoncer l'envolée des prix de l'énergie. Il affirme : « Aujourd'hui les collectivités locales sont asphyxiées par la hausse vertigineuse des coûts de l'énergie et des carburants. On demande au gouvernement de faire pour les communes, pour toutes les communes, ce qu'il fait pour les ménages ou les entreprises, c'est-à-dire que l'on revienne dans les tarifs règlementés du gaz et de l'électricité ».



Ce qui est déjà mis en place par la Ville

- Rassemblement des différents bâtiments vétustes en un seul bâtiment neuf comme pour les groupes scolaires Pierre-Perret, Miriam-Makeba ou encore Camille-Claudé. Cela permet de diminuer la consommation de fluides au sein de structures mieux isolées.
- Pour 1 €, des mousseurs ont été installés aux différents robinets réduisant de 30 % la facture d'eau.
- Pour 1 €, des bâtiments tels que la Police municipale ou la Maison de quartier de la Pontonnerie ont été isolés (plafond, planchers et calorifugeage des canalisations).

À partir du 1^{er} novembre

- Tous les bâtiments passent à 19 degrés sauf les gymnases qui verront leur température abaissée à 16 degrés (hors vestiaires). Cela se traduit par une baisse de 7 % sur la facture d'énergie.
- La température est également adaptée aux plages horaires. Lors d'absence de public de plus de 8 heures, elle est réduite à 14 degrés ; elle passe à 8 degrés au-delà de 24 heures.

- Les ballons d'eau chaude sont coupés dans les bâtiments où il n'y a pas de douche.
- Le Centre aquatique Claude-Blin verra ses 900 m³ d'eau perdre 1 degré permettant une économie de 10 %.
- Les panneaux lumineux d'information seront éteints de 23 heures à 6 heures.

Très prochainement

- L'éclairage public compte 2 200 points lumineux ; la municipalité a choisi de remplacer 1 750 foyers par des LED pour 1 € et les installe actuellement (70 % des remplacements sont déjà effectués).
- Chaque foyer LED installé permet une économie de 50 % sur la consommation initiale.
- Sur cette part restante, éteindre l'éclairage public de minuit à 5 heures 30 permettrait là encore de diminuer de moitié la facture finale (date à venir après concertation du Conseil municipal).
- Pas d'illuminations de fin d'année, excepté sur la place Jean-Jaurès. Elles respecteront les mêmes horaires que les points lumineux de l'éclairage public.

Explosion du prix de l'énergie : les aides et conseils du CCAS

Le CCAS, Centre communal d'action sociale, regroupe des professionnels disponibles pour vous accueillir, vous écouter et vous accompagner dans vos démarches sociales et, si besoin, vous orienter vers les services compétents selon vos demandes.

L'équipe du CCAS à votre écoute

- Élodie Grégoire : la directrice adjointe du Pôle Action sociale et famille,
- Évelyne Maragondakis : référente SEMURPA¹
- Yvelise Sagot : référente logement
- Étienne Bétend, Aysenur Arslanhan et Sabine Mendonça : travailleurs sociaux.

Nouvellement arrivée depuis le 19 septembre 2022, Sabine Mendonça, coordinatrice du CCAS, est également affectée à une mission qui tombe à pic, la lutte contre la précarité énergétique.

Qu'est-ce que la précarité énergétique ?

L'ONPE (L'Observatoire national de la précarité énergétique) définit qu'une personne est en situation de précarité énergétique si elle « éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison notamment de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat ».

En France, 6 millions de ménages sont en situation de précarité énergétique, la Ville de Chalette-sur-Loing souhaite combattre ce phénomène par la mise en place de ce nouveau service.

Dans le cadre de la lutte contre ce phénomène, le CCAS intervient lorsque les familles en situation précaire sollicitent elles-mêmes les agents, ou lorsque les partenaires, faisant fonction de repères d'alerte, orientent les personnes en difficulté vers le centre communal.

Sabine Mendonça développe et pérennise les partenariats entre les différents acteurs du secteur de la santé, du logement, etc. : « Je suis spécialisée dans la mise en place d'un réseau d'alerte mais aussi le développement d'un réseau de partenaires tels qu'EDF, l'Agence départementale des solidarités ou encore le PIMMS²; une de mes missions est de sensibiliser le public par des actions de prévention ».

Au cours du premier trimestre de l'année à venir, un nouvel accompagnement sera proposé en deux temps : « Le Diagnostic socio-technique à domicile est une évaluation sociale de la situation du ménage (ressources, comportements, habitudes) et une évaluation technique des bâtiments. Suite à ce diagnostic, une contrevisite sera planifiée afin d'énoncer les préconisations face aux problèmes relevés, conseiller des éco-gestes, installer des petits kits d'équipements d'économie d'énergie mais également orienter vers les dispositifs existants. Une médiation est envisageable avec le propriétaire si les demandeurs sont locataires ».

1. Service municipal des retraités et personnes âgées
2. Point information médiation multi-services

L'équipe du CCAS vous accueille à l'espace Marlin, en face de la mairie



LES CONSEILS DE SABINE

- **Baisser la température** de votre chauffage ne serait-ce que d'un degré en journée vous permet d'économiser 8 % de votre consommation de chauffage.
- **Fermer les volets** dès que la pénombre arrive vous évite de faire entrer le froid dans l'habitation.
- **Équiper les robinets de mousseurs** réduit la consommation d'eau.
- Faire tourner le lave-linge à plein et **pas au-dessus de 30 degrés**.
- **Privilégier les douches** plutôt que les bains (et couper l'eau pendant que l'on se savonne).



La maîtrise du chauffage permet de faire de très grosses économies

Cimetières, mode d'emploi

La ville de Chalette possède deux cimetières différents, Chalette-Bourg et Chalette-Vésines, qui comptent respectivement 3 200 et 1 880 sépultures (hors colombariums).

Horaires et adresses

- **Cimetière de Chalette-Bourg** : 4, avenue Léon-Blum
- **Cimetière de Chalette-Vésines** : 19, rue du Bouy

Ils sont ouverts au public du lundi au dimanche (les horaires varient selon la période de l'année). Du 1er mars au 9 novembre vous pourrez vous y rendre de 8h à 20h et, à partir du 10 novembre jusqu'au 28 février, de 8h à 18h30.

Contact

Pour tout renseignement, vous pouvez vous rapprocher de **Cécile Scandella**, responsable des cimetières, à la mairie de Chalette. Elle est joignable au 02.38.89.59.59 ou par mail à elections@ville-chalette.fr

Tarifs

Pour acquérir une **sépulture** définie sur un terrain de 2m², il vous faudra déboursier 300 euros pour 30 ans ou 500 euros pour 50 ans.

Concernant une place dans l'un des **colombariums**, les tarifs sont de 650 euros pour 15 ans ou 1 000 euros pour 30 ans.

Le projet Zéro phyto

Depuis le 1er janvier 2017, la législation relative à la transition énergétique pour la croissance verte interdit l'usage de pesticides par les collectivités dans leur gestion et l'entretien des voiries, forêts, promenades et espaces verts ouverts au public.

La municipalité s'est alors inscrite dans la charte d'engagement des communes afin d'atteindre l'objectif « zéro pesticide » dont la vente est par ailleurs interdite depuis le 1er janvier 2019.

Ces travaux de réaménagement sont réalisés progressivement au fil du temps dans le respect des lieux.

Les travaux effectués

Sur les sites des cimetières de Chalette-Bourg et Chalette-Vésines, vous avez peut-être remarqué l'aménagement de certaines allées, rendues plus accessibles, notamment aux personnes à mobilité réduite, grâce à l'enrobé de goudron.

Sur le site de Vésines, il y a eu une remise aux normes du puits du souvenir dans lequel il est possible de venir disperser les cendres d'un proche.

Sur les deux sites, la municipalité a fait le choix de l'engazonnement d'une partie des cimetières, le projet ayant été concluant et permettant de reverdir ces espaces de tranquillité.

Un nouveau site cinéraire a été créé, comprenant un colombarium ainsi qu'un puits du souvenir dans l'enceinte du cimetière de Chalette-Bourg dans le 2ème cimetière. Le premier, le plus ancien, est celui situé au plus près de la mairie ; le 3ème est le plus récent mais aussi le plus éloigné.

Le colombarium du Bourg vient d'être refait



Les projets à venir

La **municipalité souhaite poursuivre l'engazonnement** déjà engagé sur certaines parcelles, pour l'étendre aux surfaces complètes. La même attention est portée à l'enrobé qui devrait concerner de nouvelles allées.

En 2023, **un agrandissement est prévu pour le cimetière de Vésines** qui devrait s'étendre au fond de l'emplacement existant. Une enquête publique sera d'ailleurs engagée puisque le cimetière est enclavé dans un territoire urbain.

Depuis 2021, une réflexion est menée afin d'engager un remaniement des bâtiments relatifs aux cimetières.

Devoirs et obligations

Pour que les cimetières restent un lieu de recueillement dans le respect de tous, voici quelques petits rappels.

- Sur les concessions peuvent être installés un monument funéraire, des vases et divers ornements mobiles. L'emplacement peut être également planté de fleurs.
- Les objets funéraires (fleurs, plantes ou objets de marbrerie funéraire) servant à la décoration des tombes restent la propriété des familles qui les ont déposés.
- Lors de l'achat de la concession, le concessionnaire s'engage à assurer pendant toute la durée de la concession le bon entretien de la sépulture et la solidité du monument.



Christophe, conservateur des cimetières, est arrivé le 11 avril 2022. Il est chargé de l'accueil du public. Il est présent pour vous renseigner et procéder à l'achat ou au renouvellement d'une concession. Il entretient également les cimetières et porte une attention particulière à la bonne gestion des sites. Souriant et disponible, vous pouvez le joindre au 06.07.05.02.91 ou aller le voir dans ses bureaux, au Bourg le matin et à Vésines l'après-midi.

Murder party à la médiathèque



Pour débiter les vacances de la Toussaint, la médiathèque de Chalette a organisé une « murder party » dans la soirée du vendredi 21 octobre. Un cluedo géant inspiré par la série policière « La commissaire Bombardier » de l'auteure orléanaise Catherine Secq, mêlant théâtre, improvisation, humour et aventure policière...

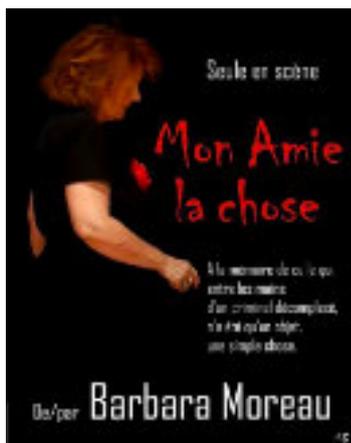
Qu'est-il arrivé à l'ornithologue Adrien Cassegrain Dufour qui devait tenir une conférence sur la nidification des cigognes ? Qui parmi l'équipe de la médiathèque est le coupable de cette disparition ? Pour mener à bien son enquête, la commissaire Josiane Bombardier a été aidée par quatre groupes avec brassard de police jaune, vert, bleu et rouge. Toutes les équipes se sont démenées pour résoudre des énigmes, pour interroger les suspects tout en recherchant des indices dissimulés dans diverses salles... L'occasion pour les trente participants d'explorer

les divers espaces de la médiathèque mais aussi de découvrir leurs bibliothécaires sous un jour différent : chacun d'entre eux avait en effet endossé un rôle bien précis : une bénévole, l'épouse du conférencier, le mari d'une fan de l'ornithologie... Toutes les équipes ont mené réflexion, analyse, hypothèse, déduction... C'est finalement le groupe des bleus qui est parvenu à démasquer la coupable à savoir la directrice de la médiathèque ! Confrontée face à des preuves irréfutables, cette dernière a fini par avouer, avant d'être menottée : « *Je vais vous rendre votre mari !* », a-t-elle lancée à Mme Cassegrain-Dufour pour son plus grand soulagement. Les participants, ravis de l'expérience, ont ensuite réussi à retrouver l'ornithologue sain et sauf. Cette murder party a été suivie d'un pot convivial et d'une séance de dédicaces des livres de Catherine Secq, auteure de polars tout sauf noirs !



Du 19 au 25 novembre : semaine contre les violences faites aux femmes

Comme chaque année à cette période, l'association Femmes solidaires du Montargois profite de la Journée internationale contre les violences faites aux femmes, le 25 novembre, pour organiser plusieurs actions de sensibilisation. Films, débats, expo, rassemblement : du 19 au 25 novembre elles vous convie à la rejoindre pour dire stop.



SPECTACLE : MON AMIE LA CHOSE

SAMEDI 19 NOVEMBRE · 20H
AUDITORIUM DE LA MÉDIATHÈQUE · AMILLY

Un spectacle écrit et joué par Barbara Moreau à la mémoire de celle qui, entre les mains d'un criminel décomplexé, n'a été qu'un objet, une simple chose. Entrée gratuite. Réservation conseillée : fsmontargois@gmail.com



FILM-DÉBAT : RIPOSTE FÉMINISTE

JEUDI 24 NOVEMBRE · 20H
ALTICINÉ · MONTARGIS

Élise à Brest, Alexia à Saint-Etienne, Cécile à Compiègne ou encore Jill à Marseille : elles sont des milliers de jeunes femmes à dénoncer les violences sexistes, le harcèlement de rue et les remarques machistes qu'elles subissent au quotidien. La nuit, armées de feuilles blanches et de peinture noire, elles collent des messages de soutien aux victimes et des slogans contre les féminicides. Marie Perennès et Simon Depardon sont allés au devant d'une dizaine de groupes de ces jeunes colleuses.

Projection et débat en présence de Moïra Sauvage, journaliste et écrivaine spécialiste des droits des femmes. Entrée : 6 euros.



JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

VENDREDI 25 NOVEMBRE · 18H
RASSEMBLEMENT PLACE MIRABEAU · MONTARGIS



fsmontargois@gmail.com

CME : tous en rose !

Les jeunes élus du Conseil municipal des enfants, réunis le 19 octobre, ont tenu à porter du rose - un vêtement ou un ruban - pour signifier leur soutien à Octobre rose et à la prévention contre le cancer.



Photo : Svetlana Voinova



Centre aquatique : portes ouvertes

De nombreux nageurs et nageuses ont profité des portes ouvertes du centre aquatique, le 14 octobre, pour venir tester ce nouvel équipement !

Taekwondo : un Open solidaire

Le tournoi international organisé par l'USC taekwondo a réuni des équipes venues de tous les continents au gymnase du Puiseaux.



Hibernades

Le programme d'activités et de rencontres proposées aux seniors par le SEMURPA a commencé le 4 octobre dernier, inauguré par Franck Demaumont, le maire de Chalette. Parmi les rendez-vous d'octobre, des repas-tombola au profit de la recherche contre la mucoviscidose. Le programme des Hibernades est disponible auprès du SEMURPA.



La Transgâtinaise : VTT et randonneurs au rendez-vous !

L'événement organisé par le Guidon chalettois le 16 octobre au lac a réuni de nombreux participants.

Semaine du goût : tout miel !



Un thème sucré

Meli Mielo, c'est le nom donné à la semaine du goût sur la thématique du miel qui a débuté le 10 octobre et duré 5 jours. L'année passée, la première édition à thème avait porté sur la pomme. Cette fois, la volonté des organisateurs était de mettre en avant le local tout en sensibilisant le jeune public à la protection de la biodiversité et particulièrement des abeilles, actrices essentielles de nos récoltes. Retour sur cette semaine riche en saveurs et en découvertes.

Des animations...

Les enfants ont pu participer à des animations culinaires et créatives, répondre à des quizz, ou encore prendre part à des temps d'échange sur la fabrication et l'histoire du

miel lors des temps périscolaires et accueils de loisirs le mercredi. Des ruches ont été confectionnées avec des éléments de recyclage ainsi qu'une fresque représentant un paysage d'abeilles et de fleurs. Un atelier de confection de baume à lèvres et de masque pour le visage à base de miel a été organisé, sans oublier une dégustation et la réalisation d'un baklava au délicat nectar.

...et des visites !

Mercredi 12 octobre, les « maternels » se sont rendus à Hutchinson dans le jardin de permaculture où ils ont pu voir et apprendre le fonctionnement des ruches. Pour les plus grands, c'est le musée de l'Apiculture de Château-Renaud qui les a accueillis.

Semaine des droits de l'enfant

Protéger et sensibiliser

La semaine des droits de l'enfant se déroulera du 16 au 23 novembre, regroupant petits et grands afin de sensibiliser chacune et chacun aux droits et devoirs des enfants. Pour rappel, la CIDE (Convention internationale des droits de l'enfant) repose sur 4 principes fondamentaux : la non-discrimination, l'intérêt supérieur de l'enfant, le droit de vivre, survivre et se développer, ainsi que le respect des opinions de l'enfant.

Expliquer et s'exprimer

Les enfants profiteront d'ateliers d'expression pour débattre sur le sujet, accompagnés de lectures et de contes sur le temps périscolaire, les pauses méridiennes et l'accueil de loisirs le mercredi. Cette semaine a pour but de se questionner plus attentivement sur cette cause déjà au cœur du projet éducatif de la Ville. Un concours d'affiche sera organisé avec la formation d'un jury avant la fin de l'année. Les lauréats verront leur création servir de support de communication de la Ville dans le cadre d'événements municipaux.

Un café des parents à la médiathèque

Le Service Enfance famille proposera quant à lui un Café des parents animé par Marie Miahé-Kuntz le samedi 19 novembre à la médiathèque sur le thème « C'est mon corps ! » : comment aborder le sujet du respect de son corps et des abus sexuels auprès de nos enfants ?

Tu as le droit...

Tous les enfants ont le droit d'être protégés.

C'est indiqué dans la **Convention internationale des droits de l'enfant**.

- ... d'avoir des droits particuliers si tu es en situation de handicap (Article 23)
- ... d'être respecté en tant qu'enfant (Article 1)
- ... au bien être (Article 3)
- ... d'être soigné (Article 24)
- ... au respect de tes besoins vitaux (Article 27)
- ... à une vie privée (Article 16)
- ... à l'éducation (Article 28)
- ... d'être protégé contre l'exploitation sexuelle (Article 34)
- ... de s'exprimer librement (Article 13)
- ... d'être protégé (Article 19)

Tu te sens en danger ?
Tu t'inquiètes pour un autre enfant ?
Tu penses que tes droits ne sont pas respectés ?

Tu peux téléphoner au 119 !
Et utiliser le tchat qui se trouve sur notre site internet !
Nos professionnels de l'enfance sont là pour t'aider



Tu peux prendre connaissance de tous les droits de l'enfant sur le site internet du 119 www.119.gouv.fr ou en flashant ce QR Code !



Centre aquatique : inauguration, portes ouvertes et nouvelles activités !

Photos : Svetlana Voinova



Franck Demaumont, le maire de Chalette, et le Conseil municipal avaient convié la famille Blin, ainsi que Jean-Paul Billault, président de l'Agglomération montargoise, Pauline Martin, 1ère vice-présidente du Conseil départemental, Mohamed Moulay, conseiller régional en charge des sports et des JOP 2024 et M. Castro, sous-préfet de l'arrondissement de Montargis, pour inaugurer le centre aquatique Claude-Blin le 14 octobre 2022.

Comme indiqué dans le magazine de septembre, le centre aquatique Claude-Blin est maintenant ouvert 7 jours sur 7 et, depuis la rentrée, les activités y ont repris.

Si l'on retrouve comme depuis bien longtemps « les **bébé nageurs** » ainsi que les clubs, les Palmeurs du Gâtinais (**nage avec palmes et tuba**) et la Palme chalettoise (**plongée**), d'autres activités sont apparues à la rentrée et ce n'est pas fini !

Petit rappel : depuis septembre, des cours d'**aquabike**, d'**aquagym** ainsi que d'**apprentissage de la nage pour enfants et adultes** y sont dispensés.

Mais en ce mois de novembre, après les vacances de la Toussaint, un nouveau cours va faire son apparition, à destination des **femmes enceintes**. Cette nouvelle activité sera proposée les vendredis soir à 18h45 ; elle sera encadrée par une sage-femme et une MNS* formée pour l'occasion.

Autre arrivée prochaine, des **cours à destination des personnes handicapées** avec, là aussi, un suivi spécifique. Et enfin, à court terme, les enfants pourront venir fêter leur anniversaire au centre aquatique Claude-Blin. Des jeux et des gâteaux y seront de mise ce jour-là.

Il était possible de découvrir certaines de ces activités lors de l'inauguration et de la porte ouverte du 14 octobre dernier.

Pour cette journée inaugurale, la municipalité avait invité la famille de l'ancien élu chalettois, notamment son épouse Christine et ses enfants, Julien et Vincent.

Chacun a remercié la municipalité pour avoir donné le nom de Claude Blin au centre aquatique. Ils ont ainsi pu se rendre compte de la qualité de l'ouvrage, tout comme les visiteurs venus en nombre ce jour-là.

* Maître-nageuse sauveteuse



À NOTER

Le retour des Trophées des sports !

La cérémonie proposée par le Service des sports de Chalette pour mettre à l'honneur des sportifs, encadrants ou membres actifs des associations sportives de la ville n'avait pu avoir lieu depuis quelques années à cause de la pandémie. Elle fait son retour le 3 décembre 2022 à 19h au Hangar, 5 rue de la Forêt.



Ausgang : concert le 16 décembre au Hangar



Après deux albums solos uniques en leur genre, de multiples collaborations (**Asocial Club**, **Zone libre...**), des échappées théâtrales ou à l'affiche de *Viril* (avec **Béatrice Dalle** et **Virginie Despentes**), **Casey** revient à ses premières amours rap/rock.

On l'attendait au tournant : avec **Ausgang**, elle dynamite le circuit. Appuyé par **Marc Sens** à la guitare/basse, **Manusound** aux machines/basse, et **Sonny Troupé** à la batterie,

le groupe dépouille tout, un concentré de rage, d'humour noir, de sons lourds mais aussi électro méchamment rafraîchissants.

Un écrin musical qui sied parfaitement au flow ciselé de **Casey** et à ses textes emplis d'une rage froide et pourtant incandescente.

Servie par une diction tendue et rythmée par de nombreuses allitérations et assonances, la musique de **Casey** prend à bras le corps les thé-

« Je me rappelle encore cette époque, RER B bondé, je sortais de mon bloc, marchais, avec dans les oreilles du pe-ra ou du rock dans ces longs couloirs Gare du Nord où tu suffoques »

CASEY



matiques du racismisme et du colonialisme. Elle est ainsi animée par une forme de contestation radicale. D'ascendance martiniquaise, l'artiste puise l'inspiration de ses morceaux aussi bien dans la pensée décoloniale de Frantz Fanon que chez les Black Panthers.

Vendredi 16 décembre · 20h30

Le Hangar

5, rue de la Forêt · Chalette

Tarifs : 9 € / 11 €

Réservations au 02 38 93 17 96

Une boum hip-hop le 10 décembre au Hangar



La boum des Boumboxers

Qui n'a jamais rêvé de « clubber » comme s'il était à New-York... Et tout ça en plein après-midi, juste pour être frais pour le contrôle de maths du lendemain ?

Une boum pour petits et grands à partir de 6 ans pour se défouler, se dépenser et danser sur du vrai bon son : « clubber » et se retrouver en famille sur une musique funky et entraînante en allant de **Krs One**, **George Clinton** en passant par **Jack-son Five** et **Kriss Kross** jusqu'à bouger sur du **Dabrye** et **Chromeo**.

Attendez-vous à lâcher prise : cette boum est une suite d'animations explosives pour faire bouger quel que soit son âge, le tout sur un air frais et groovy.

Du groove qui part du Hip-hop old school vers du son new school et qui

finit sur les dernières trouvailles, des morceaux funky dont Maclarnaque est très friande.

Au programme :

- Du rap et du smile avec Da Titcha
- Des Freestyles de danse Hip-hop explosifs avec Bboy Nats
- Des impros danse avec le public
- Des battles de danse avec le public (parents VS enfants, etc.)
- Et plein d'autres surprises encore...

Avec Anice About alias Da Titcha (MC - Maître de cérémonie), Mac alias Maclarnaque (DJ) et Stanislas Doki alias Bboy Nats (danse hip hop)

Durée: 60 min

Samedi 10 décembre · 16h

Le Hangar

5, rue de la Forêt · Chalette

Tarif unique : 4 €

Réservations au 02 38 93 17 96

Une petite sélection de romans, albums, CD ou jeux proposés par l'équipe de la médiathèque de Chalette, à emprunter ou à consulter sur place bien sûr !

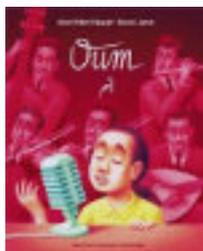


Comment je suis né

Documentaire jeunesse
Katerina Janouch et Mervi Lindman

« Maman, papa, comment on fait les bébés ? ». Un jour ou l'autre, votre tout-petit va vous poser la

question, c'est sûr. Si les mots vous manquent ou si vous ressentez une certaine gêne, cet album répond à toutes les questions qu'un enfant peut se poser sur sa naissance avec simplicité grâce aux illustrations très colorées de Mervi Lindman. La rencontre de Papa et Maman, leur voyage de noces, la conception du bébé, maman tombe enceinte, la vie de bébé dans le ventre, l'accouchement puis l'arrivée de bébé... La venue au monde d'un bébé expliquée avec humour et tendresse...

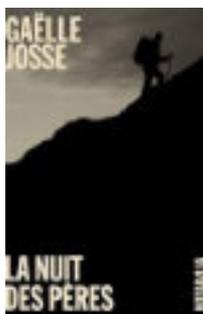


Oum

Roman jeunesse
Alice Brière-Haquet et Bruno Liance

Oum Kalthoum, cette petite paysanne égyptienne, va devenir une des plus grandes divas de son siècle. À sa mort en

1975, plus de trois millions de personnes envahissent le Caire pour ses funérailles. Le général De Gaulle avait l'habitude d'appeler Oum « La Dame ».



La nuit des pères

Roman adultes
Gaëlle Josse

Isabelle a grandi auprès d'un père dur, sévère, qui ne se livrait pas et qui lui refusait son amour. Appelée par son frère, elle accepte de rejoindre leur village des Alpes et de revoir ce père dont la santé

#NOUVEAU CONTACT

BD adultes
Bruno Duhamel

À travers l'histoire insolite de Doug, photographe solitaire et bougon qui habite dans un coin perdu en Écosse, l'auteur pointe du doigt l'omniprésence des réseaux sociaux dans notre société et les dérives qu'ils génèrent. Le héros de cette aventure est vite, et bien malgré lui, pris dans un tourbillon incontrôlable. Un sujet d'actualité traité avec humour mais qui laisse comme un goût amer... Et si la réalité n'était pas si éloignée ?



Le souffle des légendes

Manga jeunesse
Tsukasa Hazumi

Un premier Manga Fantasy pour cet auteur qui nous fait voyager dans un royaume, avec un duo d'aventuriers dont la mission est de rechercher les légendes, vraies ou fausses, pour en faire un recueil. Embarquons dans un monde fantastique à la rencontre de peuples, de cultures et de créatures très différents.



Le goûter du lion

Roman adultes
Ito Ogawa

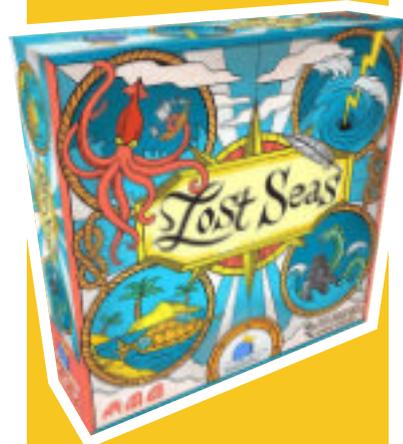
Ce qui fait de ce livre grave et pudique un roman solaire, c'est d'abord le lieu : l'île aux citrons dans la mer intérieure du Japon, qu'il faut gagner en bateau, et encore, l'image magnifique de l'union de la mer, du ciel et de la lumière. La mer scintillante, illuminée par un incroyable sourire, surplombée par la Maison du lion, ce lieu de paix où Shizuko a choisi de venir pour vivre pleinement ses derniers jours en attendant la mort. Avec la délicatesse d'écriture que nous lui connaissons dans ses précédents romans, Ito Ogawa entraîne peu à peu Shizuko sur un chemin de poésie, dont la mélodie possède la voix grave et conciliante d'un violoncelle ; un chemin apaisé comme pour dire la gratitude d'exister.



Botanik

Botanik est un jeu tactique de placement de tuiles dans lequel vous allez devoir créer un réseau d'irrigations pour vos plantes. Placez les tuiles de couleurs de manière à irriguer les plantes et marquer un maximum de points !

2 joueurs, 30 min, à partir de 10 ans.



Lost seas

Dans Lost Seas, les joueurs devront tenter de préparer l'expédition la plus audacieuse et la mener à bien. Pour remporter la partie, il faudra placer judicieusement ses tuiles d'exploration marine.

2 à 4 joueurs, 30 min, à partir de 7 ans.



Les propos tenus sur cette page n'engagent que leurs auteurs

Élu·e·s communistes, républicains et citoyens

anne.pascaud@ville-chalette.fr

La crise énergétique est provoquée par la situation géopolitique mondiale instable qui est devenue désormais une réalité. Sur fond de guerre en Ukraine, les perturbations dans la distribution du pétrole et du gaz ont déclenché le chaos dans les flux énergétiques à l'échelle mondiale.

Cette crise risque de menacer, cet hiver, tout le monde : professionnels et particuliers.

Le prix de l'électricité et du gaz flambe. C'est pourquoi il va falloir faire des économies et réfléchir à un nouveau mode de vie.

De nombreux gestes sont actuellement entrepris par les Français afin de réduire leur consommation d'énergie. Ce système est encouragé par le gouvernement qui a sonné une mobilisation générale en appelant à la sobriété énergétique. Les Chalettois n'ont pas attendu les préconisations du gouvernement pour agir dans ce sens-là, étant donné leur précarité vécue au quotidien depuis longtemps : diminuer la température du chauffage, éteindre les lumières inutiles, ne pas laisser les appareils électriques en veille, vérifier l'étiquette énergie lors d'un nouvel achat.

La Ville étudie toute possibilité d'économie énergétique.

Faisons au mieux pour vaincre cette crise, battons-nous et restons solidaires !

Élu·e·s socialistes

christophe.rambaud@ville-chalette.fr

Préserver nos services publics pour aider les familles

Malgré le conflit en Ukraine et la hausse des prix, vos élus et les services municipaux vont se battre pour préserver les services publics qui vous sont proposés ; notre objectif est de faire peser le moins possible le poids de l'inflation sur vos épaules.

C'est justement en période de crise que nous devons nous serrer les coudes, être innovants, chercher à réduire nos coûts de fonctionnement. L'erreur serait de dégrader nos services publics sans faire le nécessaire travail de recensement de nos dépenses et d'opérer leur rationalisation.

Nous avons beaucoup appris de la crise sanitaire, nous allons trouver des solutions collectivement. Cependant, nous devons également faire des choix et réduire la voilure partout où cela sera possible tout en préservant la qualité du service public.

L'équation est compliquée mais pas insoluble : faire aussi bien avec moins...

Un nouvel élan pour Chalette

cyril.faure@ville-chalette.fr

L'automne est là.. Les factures énergétiques aussi, pour les Chalettois comme pour notre ville. Pour la seule facture d'électricité c'est 350 000 euros d'augmentation. Des mesures sont à l'étude : extinction de l'éclairage public la nuit, réduction du temps d'ouverture de certains bâtiments publics, réduction du chauffage de la piscine... Une mutualisation de ce type d'équipement il y a une dizaine d'années aurait soulagé les coûts d'aujourd'hui. Nos trois grandes villes de l'AME possèdent chacune une piscine, une médiathèque... le futur devra se jouer collectif entre les villes. Nous insistons sur la réfection urgente des voiries et des trottoirs ainsi que pour le développement rapide de voies piétonnes et cyclables sécurisées.

Changement de cap pour Chalette

farah.loiseau@ville-chalette.fr

Texte non parvenu

France insoumise

alexis.christodoulou@ville-chalette.fr

La flambée des prix de l'énergie rend encore plus difficile la vie des gens. En moyenne, les factures augmenteront de 200 à 300 euros par an. 12 millions de personnes souffrent déjà du froid faute de vivre dans un logement bien isolé. 13 millions sont en situation de précarité mobilité à cause d'un carburant trop cher. Mais une poignée continue de tirer profit de la situation. Les profiteurs de crise continuent d'accumuler des bénéfices records. Total a enregistré 18,8 milliards d'euros de profits rien que pour le premier semestre 2022. Il est grand temps de partager les richesses : augmenter les salaires et les retraites ; bloquer les prix du gaz et de l'électricité ainsi que ceux des produits de première nécessité ; taxer les superprofits.

Ensemble, écologistes et solidaires

kasim.balaban@ville-chalette.fr

Texte non parvenu

L'instruction à Chalette (suite) de la Restauration à Louis-Philippe

En 1830, la moitié des 630 habitants de Chalette est illettrée. Nous le savons également par les rapports du curé de Chalette, Alexandre Foucher (1844-1850), envoyés à son évêque, Monseigneur Dupanloup : « *Ne sachant pas lire, mes paroissiens s'ennuient pendant les Vêpres... Peut-être viendraient-ils à une instruction du soir ?* ». Louis-Philippe s'est penché sur le problème de l'instruction. D'ailleurs, ce monarque bourgeois a des préoccupations morales : pourquoi ne pas utiliser l'école pour la transmission des idées d'obéissance au Roi et d'encouragement au travail ? Il charge donc son ministre François Guizot d'organiser l'enseignement primaire. En bon protestant, Guizot va se consacrer sérieusement à cette tâche, et l'ensemble des lois qui portent son nom va modifier le niveau intellectuel de notre pays.

Après une vaste enquête et la constatation que « *l'école n'a pas bougé depuis l'ancien régime !...* », il ajoute : « *Il y a tout de même un progrès, l'instituteur n'est plus considéré comme un gardien d'enfants, de même que le berger n'est que le gardien des bestiaux !* » Les lois de juin 1833 précisent que :

- tout maître d'école doit obtenir un brevet de capacité délivré par une commission départementale ;
- toute commune de plus de 500 habitants doit entretenir une école primaire, assurer au maître le vivre et le couvert, un local pour son logement ;
- tout département doit entretenir une École normale primaire de garçons.

Sans trop se presser (la loi est promulguée le 28 juin, et le Comité d'instruction primaire pour l'arrondissement de Montargis se réunit le 9 décembre), les notables de la région mettent sur pied une commission chargée d'appliquer les nouvelles lois.

Problème des instituteurs

C'est le plus épineux car la plupart des communes, sauf Chalette, ont déjà un local dans lequel un maître dispense comme il peut son savoir. Or, le comité constate : « *Plusieurs écoles publiques sont dirigées par des hommes peu éclairés ou trop éloignés des méthodes actuelles d'enseignement !* »

Problème des bâtiments

Chalette n'a pas d'école connue jusqu'en 1833. Avec la nouvelle loi, Chalette doit construire une école. Le maire, M. Roux, fait faire un devis qui se monte à 4 900 francs. C'est trop pour notre commune. Le maire demande que le gouvernement lui accorde une aide de 2 900 francs. Réponse du comité : aucune subvention n'est à espérer pour 1834. Les crédits seront peut-être alloués en 1835. Qu'arrive-t-il alors ? Qui use de son influence pour débloquer la situation ? Peut-être le directeur de la filature de Langlée. Car le 11 décembre 1834, sur intervention du baron Agathon Jean François Fain, député de l'arrondissement, le ministre de l'Instruction publique accorde à Chalette une subvention de 1 200 francs. Une école simplette est construite. D'une superficie de 30,5 m², elle présente un pignon percé d'une porte centrale puis, de part et d'autre d'un couloir, deux pièces, l'une servant de bureau de mairie, l'autre de salle de classe. C'est l'école de garçons ; les filles vont en face, dans un local vétuste qui deviendra par la suite un café.

Problème des livres

Celui-ci ne tarde pas à se poser, car les enfants n'apprennent plus à lire en latin. Mais les enfants sont trop pauvres pour posséder des livres et la commune est trop pauvre pour en fournir.

Problème des inspections

Le corps d'inspecteurs est créé dès 1835, mais ils ne sont pas assez nombreux. Il y aura donc un Comité d'instruction primaire formé de notables de la commune. À Chalette, il est composé du maire, du curé, l'Abbé Foucher, ainsi que de grands propriétaires.

Source : les écrits d'Anne-Marie Pasquet. À suivre !

ÉTAT-CIVIL

Naissances :

- Maera MULAMBA ONTSHUM
- Ayliz KARA
- Hénoc ZOUNGOULA
- Louna CAPLOT

Décès :

- Vincent DIANA
- Mokhtar GASMI
- Juan GUIJO-GUERRERO
- Artur SOARES GOMES
- Nagammah KANDIAH (THARUMALINGAM)

À NOTER

Fermeture exceptionnelle du restaurant Marlin : un repas "Beaujolais" (c'est complet !) organisé dans le cadre des Hibernades aura lieu le **jeudi 17 novembre** à la résidence Duclos. Le restaurant Marlin sera donc fermé ce jour-là.



Distribution des colis de Noël : elle se déroulera le **jeudi 15 décembre**.

Rappel : pour avoir un colis il fallait être inscrit sur le registre des retraités de Chalette (62 ans et plus) auprès du SEMURPA **avant le 15 octobre 2022**. Les retardataires inscrits après cette date n'auront donc pas de colis avant l'année prochaine.

Renseignements : Évelyne au 02 18 12 01 88



SAM 26 · DIM 27 NOVEMBRE 2022
FESTIVAL DU LIVRE AU HANGAR

« Autrement, autres mots », un festival du livre alternatif et engagé.

Un rendez-vous annuel pour partager le plaisir de la lecture dans un espace de convivialité, de rencontres et de débats ouverts à tous. Un temps pour explorer un large éventail de livres qui invitent à penser, à faire et à vivre autrement.

Une occasion d’offrir ou de s’offrir de beaux livres, utiles ou festifs pour tous les âges. Des livres qui forgent le sens critique, suscitent des solidarités, ouvrent des horizons pour imaginer les possibles d’un autre monde.

Avec les stands associatifs : ACAT, Fédération de la libre pensée, ACO du Loiret Agir pour la Palestine, Femmes solidaires, AMAPP du Gâtinais, Groupe Gaston Couté, Amis du Monde diplomatique, Ibuka, Amis de l’Humanité, Loiret sans OGM, Amnesty international, MRAP, ATTAC, Partage, Collectif Immigrés du Montargois, Réseau Salariat, Sortir du nucléaire, Comité BDS, Utopia, CCFD.

SAMEDI 26 NOVEMBRE DE 10H À 20H

11h30 · inauguration · 14h-15h · une auteure/un livre : **Monica Jornet** présente *Libres pensées sous licence poétique* · 15h30-17h · débat sur la laïcité avec **Soad Baba Aïssa**, journaliste, et **Roland Pfefferkorn**, sociologue · 17h30-18h30 · un auteur/un livre : **Vincent Gay**, sociologue, pour son livre *Pour la justice climatique, stratégies en mouvement* · 19h30-20h30 · témoignage/débat : **Léo Salommez**, 18 ans : comment la jeunesse se forme et s’émancipe dans la société actuelle · 20h30 · concert **Gaston Couté** avec **Bruno Daraquy**, comédien et chanteur, et la chanteuse **Frédérique**.

DIMANCHE 27 NOVEMBRE DE 10H À 19H

11h-12h30 · lecture publique de *Pleine lune sur Bagdad* d’**Akram Belkaïd** · 14h-15h · un livre/un témoignage : **Luc Bellière**, vice-président de l’ACAT-France présente le rapport 2021 *Un monde tortionnaire* · 15h30-16h30 · une auteure/un livre : **Pascale Nozerac** présente son livre *Juliette et Salma* · 17h-18h · une auteure/un livre : **Sylvie Braibant**, journaliste, présente son livre *Les dissemblables*.

Animation bébés lecteurs : découverte du livre à travers des albums jusqu’à 3 ans. **Samedi 26 novembre** à 10h30 à la médiathèque de Chalette.

Animation petits lecteurs : découverte du livre à travers des albums à partir de 3 ans. **Samedi 3 décembre** à 15h30 à la médiathèque de Chalette.

Ateliers de l’**Espace public numérique** de la médiathèque le jeudi et le samedi à 9h45.

- **PPI le bureau et les dossiers** : jeudi 10 et samedi 12 novembre.
- **Libre Office Calc** fonctions avancées : jeudi 17 et samedi 19 novembre.
- **Fonctionnement d’un ordinateur et critères d’achat** : jeudi 24 et samedi 26 novembre.

Ludothèque :
• Après-midi ludique seniors de 14h à 16h le jeudi 10 novembre.
• Soirée jeux le vendredi 25 novembre de 19h30 à 23h.

Musée d’école Fernand-Bouttet
• **Leçon de choses** : animation gratuite avec les AES à 15h samedi 19 novembre.

Conseil municipal : mardi 22 novembre à 20h30.

Collecte de déchets avec les enfants du CME : rendez-vous samedi 3 décembre de 10h à 11h30 parking de la mairie (Bourg).

Marché du terroir : dimanche 4 décembre de 8h à 13h place Jean-Jaurès.

SAM 19 NOVEMBRE
10H-12H

Comment aborder le sujet du respect de son corps, la prévention des abus sexuels auprès de nos enfants ? Un Café des parents proposé par le Service enfance famille à l’occasion de la Journée internationale des droits de l’enfant.

C’est mon corps !
Une rencontre animée par **Marie Miahé-Kuntz**

MER 16 NOVEMBRE
15h30 · Gratuit

Comment bien débiter son arbre ? Et comment le continuer ? N’hésitez pas à venir avec vos questions et vos documents !

Initiation à la généalogie
avec **Maurice Barbessol** de l’association "Gâtinais généalogie"

SAM 12 NOVEMBRE
SOIRÉE CABARET

CHRITO LO
Jonglerie
LES TÊTES DE PIAFS
chansons pour habiller les cœurs et faire danser la vie
Entrée à prix libre
Buvette et restauration

20H · CHEZ LES CROQUEURS DE PAVÉS
14 RUE ROGER-SALENGRO · VÉSINES